

2ème projet : Lutte contre les déjections canines au niveau de la résidence Couteaux.

Le projet a été sollicité par un collectif de 40 habitants dont une majorité de résidents.

Il a été validé par le Comité de gestion du FTU en date du 9 juin 2009.

Il consiste en la création d'un caniparc pour un montant total de 3 757,34 € TTC.



Avant



Après